

ARC EN REVE

Subvention de fonctionnement

CONVENTION 2012

Entre

Arc en Rêve, Centre d'Architecture, association Loi de 1901, représentée par M. Michel LUSSAULT son Président, domiciliée 7 rue Ferrère, 33 000 BORDEAUX,

Et

La Communauté Urbaine de BORDEAUX, représentée par son Président, Monsieur Vincent FELTESSE, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° 2012/..... du Conseil de Communauté en date du 25 mars 2011, domiciliée à BORDEAUX, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX CEDEX.

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Par délibération n° 2009/558 du 2 Octobre 2009, le Conseil de Communauté a autorisé la signature d'une convention cadre pluriannuelle d'une durée de trois ans avec l'association Arc en Rêve Centre d'Architecture.

Celle-ci prévoyait le versement d'une subvention de fonctionnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans la limite d'une enveloppe globale de 825 000 € répartie sur les trois exercices (200 000 € en 2009, 275 000 € en 2010 et 350 000 € en 2011).

Par délibération n°2011/0771 du 25 novembre 2011, le Conseil de Communauté a autorisé la signature d'un avenant à la convention pluriannuelle. Cet avenant avait pour objet de prolonger la durée de la convention pluriannuelle d'une année supplémentaire, soit jusqu'en 2012. Il avait également pour objet d'augmenter le montant de la subvention annuelle de fonctionnement de 150 000 € (soit 500 000 € au total) et de prévoir une subvention de 500 000 € pour l'année 2012.

Conformément à la convention cadre, la Communauté Urbaine de Bordeaux doit être sollicitée annuellement afin d'arrêter le montant de la subvention au regard du programme d'actions prévisionnel présenté par Arc en Rêve.

La présente convention a donc pour objet d'arrêter le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2012 et d'en définir les modalités de versement.

ARTICLE 2 : Montant de la subvention de fonctionnement 2011

Au regard du budget prévisionnel de l'association ci-annexé, le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2012 est arrêté à 500 000 €

Cette subvention ne pourra, en aucun cas, être réévalué pour quelque motif que ce soit.

ARTICLE 3 : Modalités de versement de la subvention communautaire

La subvention sera versée selon les modalités ci-après :

- un premier acompte de 80 %, soit la somme de 400 000 €, dès l'entrée en vigueur de la présente convention,
- le solde de 20 % soit la somme de 100 000 € à réception des documents suivants :
 - les bilan, compte de résultat et annexes détaillées, certifiés conformes par un Commissaire aux comptes. Le compte de résultat doit pouvoir être comparé au budget prévisionnel fourni par l'association lors de sa demande de subvention,
 - le budget définitif certifié conforme des actions prévues au programme annuel, à comparer au budget prévisionnel fourni par l'association lors de sa demande de subvention,
 - le rapport annuel d'activités détaillé de l'association et un rapport d'activités détaillé des actions du programme,
 - une note de commentaires expliquant, le cas échéant, les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget prévisionnel présenté par l'association et son budget définitif certifié,
 - les copies des décisions des aides obtenues auprès des autres partenaires publics.

ARTICLE 4 : Obligations de l'association

L'association s'engage à fournir à la Communauté Urbaine de Bordeaux :

- au 31 mars 2013 au plus tard, un compte rendu d'activité provisoire faisant état des conditions de réalisation du programme de l'année 2012 et éventuellement des écarts par rapport aux objectifs initiaux,
- au 30 juin 2013 au plus tard, les comptes définitifs de l'exercice 2012, ainsi qu'un bilan d'activité détaillé par action.

L'association s'engage en outre :

- à venir présenter, sur simple demande de la Communauté Urbaine de Bordeaux, devant les membres des commissions compétentes, le bilan des actions réalisées au cours de l'année 2012 ainsi que le bilan financier de l'exercice,
- à faciliter le contrôle, par les services de la Communauté Urbaine de Bordeaux, de la

réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'association,

- à faire connaître à la Communauté Urbaine de Bordeaux tous les changements intervenus dans son administration ou sa direction et transmettre à la CUB ses statuts actualisés.

Enfin, elle s'engage à faire figurer le logo de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur tous les documents et supports afférents au programme d'actions validé. La Communauté Urbaine de Bordeaux pourra ponctuellement et à sa demande, être autorisée à utiliser une partie desdits supports pour ses propres actions de communication (insertion éventuelle sur son site internet par exemple).

ARTICLE 5 : Affectation de la participation

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée par le Maître d'Ouvrage.

Arc en Rêve s'interdit, en outre, de reverser tout ou partie de la subvention précitée à d'autres associations, sociétés et collectivités.

ARTICLE 6 : Clause de publicité

Le soutien apporté par la Communauté Urbaine de Bordeaux devra être mentionné sur les panneaux et documents d'information destinés au public, ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique qui pourrait être organisée.

ARTICLE 7 : Litiges

Les litiges pouvant naître de l'exécution de la présente convention seront portés devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à BORDEAUX, le

**Pour Arc en Rêve,
Le Président,**

Michel LUSSAULT

**Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux
Le Président,**

Vincent FELTESSE

Budget prévisionnel 2012
CA/AG 29 juin 2011

- POLDU -
28 JUIL. 2011
DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI

LIBELLE	euros
1 - EXPOSITIONS / CONFERENCES / EDITIONS	
1-1- Prestations achetées (diffusion info., droits d'auteurs, transport et assurance, missions réception, dossier+voyages de presse, honoraires, réalisation technique+matériaux, travx photo.+audio, frais administratifs)	
Exposition 1	70 000
Exposition 2	80 000
Exposition 3	60 000
4 x installations en petite galerie (4x 20 000)	80 000
Conférences (coûts techniques)	20 000
Déplacements	10 000
Honoraires (photo. rédac. et consultants)	40 000
Régie technique (audiovisuel)	5 000
Divers expos	10 000
Divers et imprévus	10 000
sous-total prestations achetées	385 000
1-2- Charges de personnel	
Prospective / programmation	72 246
Commissariat / dir. artistique / prod. evts associés	74 154
Conception réalisation : scénographie/graphisme/conduite projet	99 123
Mise en œuvre : trav. d'exé. et suivi de fab./coord. tech.	28 529
Valorisation : diffusion / com. (rel press+info public+secret.)	61 993
Régie technique et maintenance	52 601
Surveillance-accueil (4GAL/ 4x26h)	58 775
Documentation	27 030
stagiaires	10 000
sous-total charges de personnel	484 451
1-3- Actions spéciales	
exposition 50 000 Logements (coûts spécifiques)	300 000
Médiation projet écoquartier Lormont / Clairisienne (phase #2)(coûts techniques)	20 000
Projet aquitaine euskadi navarre	50 000
Leçons de critique architecturale	10 000
Action formation	10 000
Agora (coûts techniques)	10 000
Les cafés de l'architecture (coûts techniques) 5 cafés	8 000
sous-total actions spéciales	408 000
I- SOUS-TOTAL EXPO/CONF/EDIT.	1 277 451
2 - ACTIONS EDUCATIVES/FORMATION	
2-1- Prestations achetées	
Matériaux, fabrication, fournitures	10 000
Honoraires	15 000
Divers interventions	15 000
sous-total prestations achetées	40 000
2-2- Charges de personnel	
Encadrement action éducative	55 440
Conception projets et outils pédagogiques, coordination	53 499
Animations milieu scolaire et quartiers	29 322
actions avec les professionnels : partenariats / formation	14 052
Visites commentées	29 322
Réalisation des supports d'animation graphisme + inst. tech.	10 904
stagiaires	5 000
sous-total charges de personnel atelier pédago.	197 539
II - SOUS-TOTAL ANIMATIONS/ATELIER PEDAGOGIQUE	237 539
TOTAL CHARGES A REPORTER (I+II)	1 514 990

Budget prévisionnel 2012
CA/AG 29 juin 2011

LIBELLE	CHARGES
	euros
Report de charges	1 514 990
3 - FONCTIONNEMENT GENERAL	
3-1- Frais généraux	
Travaux impressions et autres	15 000
Fourniture et petit équipement	15 000
Fournitures administratives	10 000
Location mobilière	16 000
Entretien mobilier et immobilier (dnt véhicule)	3 000
Maintenance	25 000
Assurances	8 000
Formation (coûts directs)	8 000
Documentation/abonnements	5 000
Honoraires administratifs + presta extérieur	45 000
charges diverses (services bancaires, annonces...)	1 500
Transports - déplacements	7 000
Missions réceptions	3 500
Affranchissements	8 000
Téléphone - télécopies - internet	13 000
Achat éditions	2 000
Autres taxes et divers	3 700
Divers	1 500
Loyer Entrepot +stockage	204 600
sous-total frais généraux	394 800
3-2- Charges de personnel	
Direction	71 888
Administration générale / gestion du personnel/ logistique	108 569
Comptabilité	16 217
<i>Gestion des partenariats / développement des projets</i>	55 440
Accueil - Standard	29 387
Divers CDD événementiel	12 629
Réalisation graphique doc institutionnels	10 904
Veille audiovisuelle informatique + maintenance	17 625
communication	16 917
stagiaires	5 000
sous-total charges de personnel administratif	344 576
3-3- autres charges de personnel	
Taxes sociales diverses	40 000
Variation provision pour congés payés	18 000
sous-total autres charges de personnel	58 000
3-4- Divers	
Charges financières et exceptionnelles	5 000
Dotations amortissement, et provisions	45 000
sous-total divers	50 000
III - SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	847 376
4 -PROSPECTION	
Mission d'études programmation 2012/2013	10 000
Mission préfiguration projet	40 000
IV - SOUS-TOTAL PROSPECTION	50 000
TOTAL CHARGES (I+II+III)	2 412 366



Budget prévisionnel 2012
CA/AG 29 juin 2011

LIBELLE	PRODUITS euros
1 - SUBVENTIONS	
Mairie de Bordeaux	860 000
Ministère de la Culture - programme expo. et fonctiont (DRAC)	138 000
Ministère de la Culture - programme soutien à la médiation (DRAC)	21 000
Ministère de la Culture - programme educ art.&cult.etblssmt scolaire (DRAC)	3 555
Ministère de la Culture -résidence architecturale (DRAC)	5 000
Communauté urbaine de Bordeaux	350 000
Conseil Régional Aquitaine (programme d'actions)	80 000
<i>Conseil Régional Aquitaine (projet transfrontalier)</i>	50 000
<i>Autres subventions attendues (50 000 Logements)</i>	300 000
<i>Autres subventions (espérées)</i>	100 000
I- SOUS-TOTAL SUBVENTIONS	1 907 555
2 - PRESTATIONS	
Ventes éditions	12 000
Formation / Expertise / Animation/médiation	40 000
Coproductions /divers partenaires	60 000
<i>Autres prestations</i>	92 461
Itinérances d'expositions	10 000
communication culturelle	60 000
II - SOUS-TOTAL PRESTATIONS	274 461
3 - AUTRES PRODUITS	
Mécénat (convention de partenariat)	50 000
Mécénat (en cours de négociation)	20 000
<i>Mécénat (Recherche)</i>	60 000
Remboursements CAE (ASP)	75 000
III - SOUS-TOTAL AUTRES PRODUITS	205 000
4 - PRODUITS ANNEXES	
Cotisations	350
Produits divers de gestion	15 000
Remboursements repas et divers	10 000
IV - SOUS-TOTAL PRODUITS ANNEXES	25 350
TOTAL PRODUITS (I+II+III+ IV)	2 412 366

François Barré
Président



Budget prévisionnel 2012
Révision CA 12 mars 2012

Révision au 12/03/12

LIBELLE	CHARGES
1 - EXPOSITIONS / CONFERENCES / EDITIONS	
1-1- Prestations achetées	
(diffusion info., droits d'auteurs, transport et assurance, missions réception, dossier+voyages de presse, honoraires, réalisation technique+matériaux, travv photo.+audio, frais administratifs)	
Exposition 1	
Exposition 2	80 000
Exposition 3	60 000
4 x installations en petite galerie (4x 20 000)	80 000
Conférences (coûts techniques)	20 000
Déplacements	10 000
Honoraires (photo. rédac. et consultants)	30 000
Régie technique (audiovisuel)	5 000
Divers expos	10 000
Divers et imprévus	10 000
sous-total prestations achetées	305 000
1-2- Charges de personnel	
Prospective / programmation	79 046
Commissariat / dir. artistique / prod. evts associés	87 262
Conception réalisation : scénographie/graphisme/conduite projet	87 585
Mise en œuvre : trav. d'exé. et suivi de fab./coord. tech.	29 082
Valorisation : diffusion / com. (rel press+info public+secret.)	68 895
Régie technique et maintenance	55 430
Surveillance-accueil (4GAL/ 4x26h)	69 621
Documentation	26 720
stagiaires	10 465
sous-total charges de personnel	514 106
1-3- Actions spéciales	
exposition 50 000 Logements (coûts spécifiques)	300 000
Médiation projet écoquartier Lormont / Clairisenne (phase #2)(couts techniques)	20 000
Projet aquitaine euskadi navarre	50 000
Leçons de critique architecturale	10 000
Action formation	10 000
Agora (coûts techniques)	10 000
Les cafés de l'architecture (coûts techniques) 5 cafés	8 000
sous-total actions spéciales	408 000
I - SOUS-TOTAL EXPO/CONF/EDIT	1 227 106
2 - ACTIONS EDUCATIVES/FORMATION	
2-1- Prestations achetées	
Matériaux, fabrication, fournitures	10 000
Honoraires	5 000
Divers interventions	5 000
sous-total prestations achetées	20 000
2-2- Charges de personnel	
Encadrement action éducative	46 320
Conception projets et outils pédagogiques, coordination	54 579
Animations milieu scolaire et quartiers	25 000
actions avec les professionnels : partenariats / formation	11 895
Visites commentées	25 000
Réalisation des supports d'animation graphisme + inst. tech.	10 745
stagiaires	5 233
sous-total charges de personnel atelier pédago.	178 772
II - SOUS-TOTAL ANIMATIONS/ATELIER PEDAGOGIQUE	198 772
TOTAL CHARGES A REPORTER (I+II)	1 425 878

Budget prévisionnel 2012

Révision CA 12 mars 2012

12/03/12

LIBELLE	CHARGES
	euros
Report de charges	1 425 878
3 - FONCTIONNEMENT GENERAL	
3-1- Frais généraux	
Travaux impressions et autres	15 000
Fourniture et petit équipement	15 000
Fournitures administratives	10 000
Location mobilière	16 000
Entretien mobilier et immobilier (dnt véhicule)	3 000
Maintenance	25 000
Assurances	8 000
Formation (coûts directs)	8 000
Documentation/abonnements	5 000
Honoraires administratifs + presta extérieur	45 000
charges diverses (services bancaires, annonces....)	1 500
Transports - déplacements	7 000
Missions réceptions	3 500
Affranchissements	8 000
Téléphone - télécopies - internet	13 000
Achat éditions	2 000
Autres taxes et divers	3 700
Divers	1 500
Loyer Entrepot	195 000
Loyer stockage	9 600
sous-total frais généraux	394 800
3-2- Charges de personnel	
Direction Projet/stratégie/montage/communication	121 919
Administration générale / gestion financière+ personnel/ comptabilité	96 506
Gestion des partenariats / développement des projets	55 584
Accueil - Standard	34 810
Divers CDD événementiel	12 629
Réalisation graphique doc institutionnels	10 745
Traitement docs numériques (MT)	18 597
Veille audiovisuelle informatique + maintenance	18 337
Mouvements personnel	10 000
stagiaires	5 233
sous-total charges de personnel administratif	384 360
3-3- autres charges de personnel	
Taxes sociales diverses	40 000
Variation provision pour congés payés	18 000
sous-total autres charges de personnel	58 000
3-4- Divers	
Charges financières et exceptionnelles	5 000
Dotations amortissement, et provisions	45 000
sous-total divers	50 000
III - SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	887 160
4 -PROSPECTION	
Mission d'études programmation 2012/2013	10 000
Mission préfiguration projet	40 000
IV - SOUS-TOTAL PROSPECTION	50 000
TOTAL CHARGES (I+II+III)	2 363 038

Budget prévisionnel 2012

Révision CA 12 mars 2012

révision au 12/03/12	
LIBELLE	PRODUITS
1 - SUBVENTIONS	
Mairie de Bordeaux	800 000
Ministère de la Culture - programme expo. et fonctiont (DRAC)	134 000
Ministère de la Culture - programme soutien à la médiation (DRAC)	21 000
Ministère de la Culture - programme educ art.&cult.etblssmt scolaire (DRAC)	4 550
Ministère de la Culture -résidence architecturale (DRAC)	4 000
Ministère de la Culture - PJJ (DRAC) (fonds dédiés 2011)	10 000
Communauté urbaine de Bordeaux	500 000
Conseil Régional Aquitaine (programme d'actions)	80 000
<i>Conseil Régional Aquitaine (projet transfrontalier)</i>	<i>50 000</i>
<i>Autres subventions (espérées)</i>	<i>20 000</i>
I - SOUS-TOTAL SUBVENTIONS	1 623 550
2 - PRESTATIONS	
Ventes éditions	12 000
Formation / Expertise / Animation/médiation	100 000
Coproductions /divers partenaires	60 000
<i>Autres prestations</i>	<i>97 138</i>
Itinérances d'expositions	10 000
communication culturelle	80 000
II - SOUS-TOTAL PRESTATIONS	359 138
3 - AUTRES PRODUITS	
Mécénat (convention de partenariat)	50 000
Mécénat (en cours de négociation)	20 000
<i>Mécénat (Recherche)</i>	<i>60 000</i>
Remboursements CAE (ASP)	75 000
III - SOUS-TOTAL AUTRES PRODUITS	205 000
4 - PRODUITS ANNEXES	
Cotisations	350
Produits divers de gestion	15 000
Remboursements repas et divers	10 000
IV - SOUS-TOTAL PRODUITS ANNEXES	25 350
TOTAL PRODUITS (I+II+III+ IV)	2 213 038
	-150 000

semaines	expos grande galerie	expos galerie blanche	rencontres & conférences	éducation, médiation, formation	actions spéciales	hors les murs	éditions
janvier 2012							
S 01 / 02 01 2012 * 03 01							
S 02 / 09 01 2012							
S 03 / 16 01 2012							
S 04 / 23 01 2012							
S 05 / 30 01 2012							
S 06 / 06 02 2012							
S 07 / 13 02 2012 * 18 02							
S 08 / 20 02 2012 *							
S 09 / 27 02 2012 *							
S 10 / 05 03 2012 * 05 03							
S 11 / 12 03 2012							
S 12 / 19 03 2012							
S 13 / 26 03 2012							
S 14 / 02 04 2012							
S 15 / 09 04 2012 * 14 04							
S 16 / 16 04 2012 *							
S 17 / 23 04 2012 *							
S 18 / 30 04 2012 * 30 04							
S 19 / 07 05 2012							
S 20 / 14 05 2012							
S 21 / 21 05 2012							
S 22 / 28 05 2012							
S 23 / 04 06 2012							
S 24 / 11 06 2012							
S 25 / 18 06 2012							
S 26 / 25 06 2012							
S 27 / 02 07 2012 * 05 07							
S 28 / 09 07 2012 *							
S 29 / 16 07 2012 *							
S 30 / 23 07 2012 *							
S 31 / 30 07 2012 *							
S 32 / 06 08 2012 *							
S 33 / 13 08 2012 *							
S 34 / 20 08 2012 *							
S 35 / 27 08 2012 *							
S 36 / 03 09 2012 * 04 09							
S 37 / 10 09 2012							
S 38 / 17 09 2012							
S 39 / 24 09 2012							
S 40 / 01 10 2012							
S 41 / 08 10 2012							
S 42 / 15 10 2012							
S 43 / 22 10 2012 * 27 10							
S 44 / 29 10 2012 *							
S 45 / 05 11 2012 * 08 11							
S 46 / 12 11 2012							
S 47 / 19 11 2012							
S 48 / 26 11 2012							
S 49 / 03 12 2012							
S 50 / 10 12 2012							
S 51 / 17 12 2012 * 22 12							
S 52 / 24 12 2012 *							
S 01 / 31 12 2012 * 07 01							

* 02.07 : vacances scolaires zone C